

Nicolas Sarkozy favorable à une «coproduction» de la sécurité entre le privé et le public



Mehdi Fedouach AFP/Archives! *Michèle Alliot-Marie et Nicolas Sarkozy le 10 mai 2008 à Paris*

Vers davantage de privé dans la sécurité en France? «Le **Figaro**» s'est procuré le livre blanc rédigé par la Confédération européenne des services de sécurité (Coess) et l'Institut national des hautes études de sécurité (Inhes). Préfacé par Nicolas Sarkozy, avec un avant-propos de Michèle Alliot-Marie, il doit être dévoilé publiquement lundi.

«Le temps est venu de reconnaître la place du secteur privé dans la protection de nos concitoyens», écrit la ministre de l'Intérieur. Le président va plus loin, parlant de «coproduction» entre le public et le privé, à terme.

Pallier le manque de fonctionnaires

Ce rapport s'inscrit dans un mouvement général de réduction du nombre des fonctionnaires prévue par la Révision générale des politiques publiques. D'ici à 2012, la police devrait ainsi perdre plusieurs milliers d'agents. «La demande et l'offre de sécurité se font plus pressantes et exigeantes, en raison de l'espace laissé par la réduction nécessaire des dépenses des Etats», écrit Nicolas Sarkozy. Place donc aux vigiles, agents de filtrage des aéroports et salariés des sociétés de surveillance. Des professions en pleine expansion selon «Le Figaro», qui explique que dans les dix années qui viennent «avec 200.000 effectifs au total, le nombre de privés dans l'Hexagone sera équivalent à celui des policiers et des gendarmes réunis».

Forts de ce diagnostic, le Président et MAM livrent leur ordonnance. Il faut d'abord «organiser le secteur» privé, ce qui implique d'harmoniser «les législations nationales en une législation européenne de la sécurité», avec deux points indispensables selon la ministre de l'Intérieur: «formation» et «déontologie». La locataire de la place Beauvau veut également mettre en place un

Conseil économique de sécurité qui aurait comme mission de l'éclairer sur les risques à couvrir dans les années à venir.

Et vous, qu'en pensez-vous? L'Etat a-t-il raison de confier la sécurité au secteur privé?

C.Ch.

20Minutes.fr, éditions du 13/12/2008 - 11h47

dernière mise à jour : 15/12/2008 - 16h31